



Les Échos de l'Île du Large

2003 - 2023 - 2043 !



Christian DROMARD,
Président de l'association
des Amis de l'Île du Large Saint-Marcouf

Effectivement, l'association des Amis de l'île du Large a vingt ans cette année !

On peut dire beaucoup de choses à propos de cet âge, les dictons ne manquent pas. Je m'en tiendrai à deux aspects :

- Ces vingt ans, auxquels il faut ajouter les initiatives qui, depuis 1970, ont précédé notre association (voir en page histoire), démontrent que l'île du Large suscite l'intérêt de tous comme en ont témoigné les « Journées Saint Marcouf » organisées l'été dernier. (voir p.4)
Aurions-nous pu tenir pendant 20 ans, en progressant en nombre d'adhérents*, d'amis et de bénévoles, sans cet intérêt ?
- À vingt ans, on est adulte. Les Amis de l'île du Large le sont. Ils sont aussi responsables et capables de conduire un projet d'avenir. Pourquoi pas dès 2023 ?

Les actions que l'association a entreprises toutes ces années démontrent que nous exerçons un rôle salvateur pour ce monument et son site, avec sérieux et compétences.

De fait, nous accomplissons une mission d'intérêt général, y compris dans le domaine environnemental, grâce à la mobilisation des bénévoles et aux contributions de ses adhérents et amis.

Il est donc grand temps de revoir le statut de cette île, la seule vraie île accessible de toute la zone Manche-est Mer du Nord, pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle d'acteur de la maritimité normande. A défaut, la sauvegarde de ce monument, unique dans son genre et témoin de quinze siècles d'histoire, aura du mal à être assurée.

Notre projet est légitime. Il est compatible avec des objectifs de préservation de l'environnement en général et des oiseaux en particulier. Ces objectifs sont pertinents, nous les partageons, mais ils ne peuvent être exclusifs : l'île du Large n'est pas un site ornithologique majeur, tout le monde le sait.

C'est tout le sens du projet pour les vingt ans à venir que les Amis de l'île du Large ont remis, en décembre dernier, au préfet représentant l'État-propritaire, ainsi qu'aux présidents des collectivités territoriales riveraines. Il sera intégralement publié très prochainement - vous en serez spécialement informés - ainsi que toutes les études que nous avons fait réaliser durant ces dernières années et sur lesquelles s'appuie cette proposition.

Chers amis de l'île du Large, votre mobilisation est donc plus importante que jamais. Ce sera un des grands sujets de notre assemblée générale annuelle où nous vous donnons rendez-vous, le 19 juillet, dans le Musée d'Utah Beach, face à « notre » île, pour se projeter en perspective des vingt prochaines années, jusqu'en

2043 !

*ce journal est expédié à plus de 1400 adresses « amies »

S O M M A I R E

2003 - 2023 ! 1

RÉTROSPECTIVE 2022

Travaux réalisés en 2022 2

Logistique 3

Une année active 4

Décision judiciaire 4

PERSPECTIVES 2023

Projet de mise en valeur 5

2023, Tout un programme 6

Chantiers 2023 6

HISTOIRES

Le commandant Noël 8

1980 : la première association 8-9

« Tu me paieras quand tu pourras » 9

NOUVEAUX PARTENAIRES

Association Vauban 10

Association des Amis de French Lines 11

VOTE, ADHÉSION & INSCRIPTION

Bulletin de vote, bulletin d'adhésion 12



Prêtes pour les chantiers

AGENDA 2023

7 MAI

DÎNER DES EQUIPAGES,
À ST VAAST LA HOUGUE

21 JUILLET

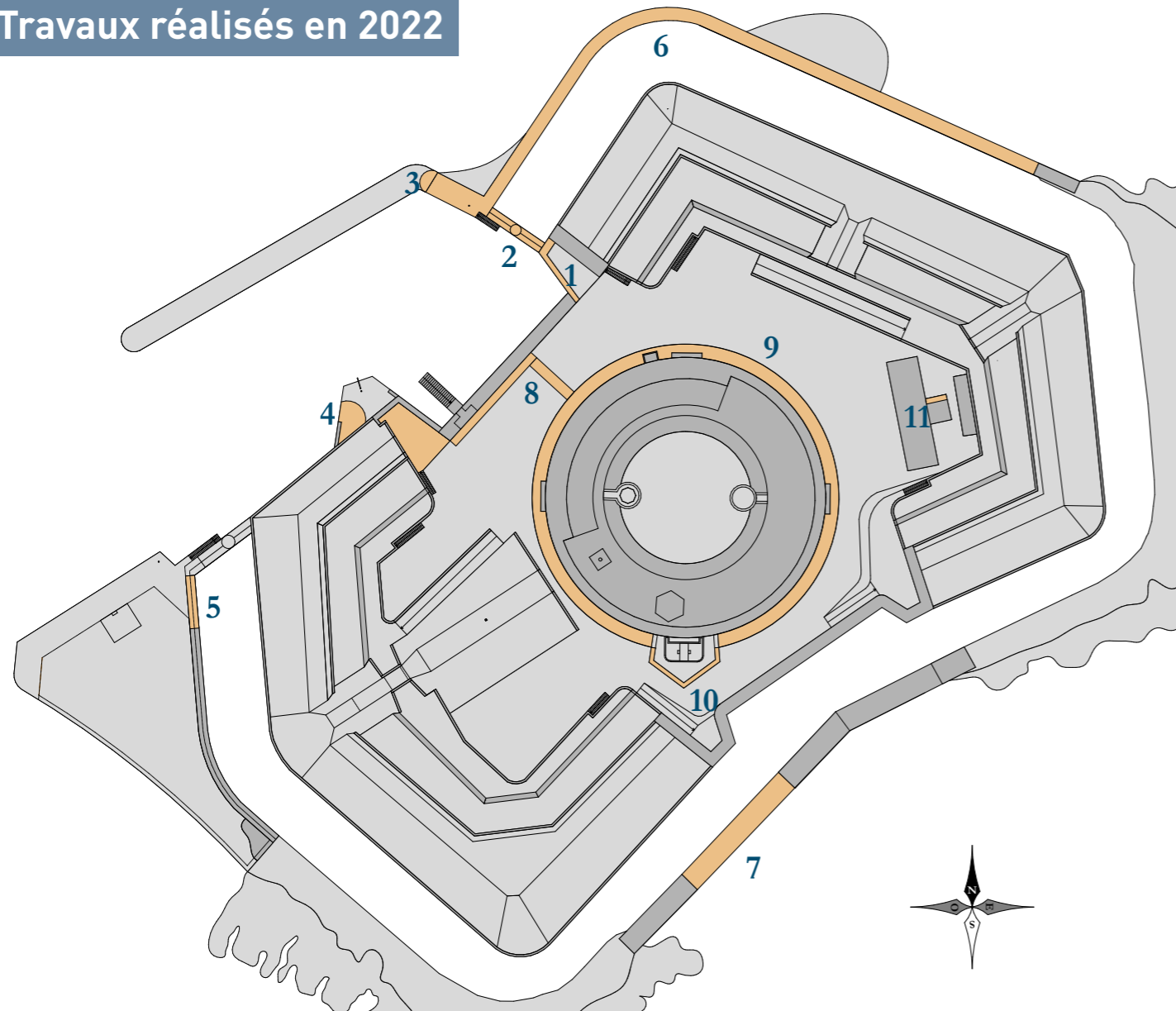
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
AU MUSÉE D'UTAH

1^{ER} AOÛT

DÉPART DES CHANTIERS

RÉTROSPECTIVE 2022

Travaux réalisés en 2022



Travaux réalisés en 2022 :

- 1 Déblaiement devant le corps de garde Nord-Est
- 2 Rejointoiement du batardeau Nord et de sa dame
- 3 Consolidation pour cristallisation de l'angle de la jetée
- 4 Rejointoiement du Môle
- 5 Rejointoiement de la contre-escarpe de la Cognée
- 6 Rejointoiement de la digue Nord
- 7 Rejointoiement et consolidation du quai Sud
- 8 Rejointoiement du caniveau du rempart du port
- 9 Rejointoiement du caniveau de la tour défensive
- 10 Rejointoiement du réduit crénelé
- 11 Étaïement des baies latérales du poste électro-sémaphorique

RÉTROSPECTIVE 2022 : Logistique



Pierre Thomine

Pierre Thomine, trésorier de l'association et coordonne aussi toute la logistique.

L'entretien et la restauration d'un monument historiques sont d'autant plus difficiles dans le cas de l'Île du Large, du fait d'être une île à une vingtaine de kilomètres du port de Carentan où se situe la base logistique de l'association.

Afin de rendre le site le plus accueillant possible et d'assurer le bon fonctionnement des chantiers, l'équipe logistique, forte d'une trentaine de bénévoles, œuvre toute l'année aussi bien à terre que sur l'île, même si l'île n'est accessible, pour l'instant, que du 1^{er} août au 31 mars suivant.

L'entretien du matériel et outillage

Durant l'hiver, les matériels ramenés à l'atelier (groupes électrogènes, motopompes, débroussailleuses, outillage, équipements de sécurité...) sont révisés, repeints et changés en fonction des besoins et de l'état de l'existant.

Dès le mois de janvier, une équipe s'est rendue sur place afin de remettre en place un des quatre flotteurs qui s'était détaché du ponton flottant situé dans le port de l'île.

À partir de février, le monte-charge électrique, qui permet de transborder sans effort des charges lourdes (chaux et sable notamment) sur l'île depuis les bateaux de transport de matériaux, a été rénové et amélioré : rallongement du rail pour mieux surplomber les bateaux lors des opérations de chargement et déchargement et pose de roues. Pour rappel, ce monte-charge a été conçu et assemblé de toutes pièces par l'équipe logistique.

Les bateaux de l'association

Afin de pouvoir convoier des charges lourdes, mais aussi des passagers en complément de l'Empereur, un semi-rigide d'occasion a été acquis en mars. Quelques premiers travaux d'aménagement ont été entrepris pour charger 1 000 l d'eau sans difficulté, ainsi que plus d'une tonne de sable et de chaux.

En cette fin d'année, d'autres travaux importants ont été engagés pour qu'il puisse convoier non seulement du fret, mais aussi une dizaine de passagers dans des conditions de sécurité optimum.

L'Empereur, bateau 12 places acquis en 2016, est également entretenu à Carentan, ainsi que l'Aiglou, petit semi-rigide dédié à la sécurité durant les chantiers. En 2022, nos bateaux ont effectué plus de 100 allers-retours.

Le balisage du port

L'équipe gère également le balisage d'accès à l'Île du Large, des perches solides, fabriquées dans notre atelier ont été posées en fin d'année pour remplacer celles qui avaient été installées provisoirement sur les massifs mis en place en octobre 2021. L'administration avait donné son autorisation fin août et cette aide à la navigation a été installée selon ses directives. C'est un grand progrès qui va permettre aux pilotes d'accéder au port dans de meilleures conditions de sécurité.

Former au pilotage des bateaux et à la sécurité en mer

L'un de nos bénévoles étant formateur au permis bateau, nous avons pu mettre en place des sessions de formation pour des candidats au permis bateau, et organiser des sorties de perfectionnement au pilotage, à la sécurité, et à l'accès au port de l'Île du Large.

Transporter les matériaux

Courant juillet, les 10 tonnes de sables, chaux, etc. nécessaires aux chantiers, ont été conditionnées en sacs de 200 kg, afin de faciliter leur chargement à bord du « Sergeant Olson », avec la grue du port de Carentan et le déchargement à l'aide du monte-charge de l'île. Plusieurs allers-retours ont été nécessaires pour approvisionner les chantiers.

Une base-vie à réorganiser chaque année

La base vie doit être en état de marche dès le premier jour. Après 4 mois sans présence humaine il faut vérifier l'état de l'installation électrique, mettre en route l'alimentation d'eau, vérifier le bon fonctionnement des différents équipements, nettoyer la pièce de vie, les douches, les toilettes, préparer les poubelles de tri, les composteurs...

L'équipe logistique s'est mobilisée à partir du 1^{er} août, les uns restant la semaine sur l'île pour nettoyer extérieurs et locaux, les autres assurant l'approvisionnement en vivres et matériaux tout au long de la semaine.

Cette année, à la demande de services de la Préfecture, l'installation des chantiers a commencé par une opération « ramassage d'oiseaux morts » à la suite de l'épisode de grippe aviaire. Environ 130 cadavres ont été ramassés en sacs individuels, ramenés au port de Carentan et le site a été nettoyé en conséquence.

Cette saison a aussi vu l'arrivée d'un nouveau frigo et d'un chauffe-eau, équipements qu'il a fallu transporter et connecter sur place. Dans la semaine, le ponton flottant - qui a passé

l'hiver à l'abri dans les douves - a été remis à sa place, ce qui facilite le débarquement, tant des passagers que des autres approvisionnements.

Et n'oublions pas ce qui est essentiel ! Chaque semaine pendant deux mois, il faut sustenter une quinzaine de personnes, à qui les travaux et l'air du large ouvrent l'appétit. Il ne faut pas moins de trois bateaux le 1^{er} août pour transporter le ravitaillement de la semaine et celui de la saison. Chaque semaine, il faut - tout en gérant le stock - préparer les commandes des produits frais, qui seront livrées au port de Quinéville.

L'équipe logistique, conseillée par un spécialiste en énergies renouvelables, a installé en 2018 un ensemble panneaux photovoltaïques et convertisseur, permettant un approvisionnement en courant 220 volts. Pour augmenter la production, les panneaux ont été changés en 2020 et une nouvelle batterie posée début 2022. Non seulement le froid et l'éclairage fonctionnent sans interruption pendant les chantiers, mais il est même possible de se passer de groupe électrogène pour faire tourner la bétonnière !

Équipe logistique et pilotes

Francis BALCAËN, Gérard BARBAN, Hervé BERTAUX, Hervé BIGOT, Christophe BOIS, Marc BRETON, Yves CARUEL, Sylviane CONTENTIN, Jacques DUCROQ, Michel FOURMONTIN, Christian FRANÇOISE, Michel FRÉMONT, Xavier GRAWITZ, Philippe HAMEL, Michel LAJOYE, Didier JALON, Raymond LETOUZE, Yves LEVASSEUR, Édouard MARIE, Daniel MESNILGRANTE, Philippe MOUCHEL, Michel NEAU, André PERRAMANT, Jean-Marie PERRINE, Gilles SAUGERE, Pierre THOMINE, Pierrette THOMINE, Olivier TIRAPU, Benoît TUVÉE, Jean-Pierre VURPILLOT.

Hommage

Jean-Claude Leroux, notre expert-comptable et ami, s'est éteint le 17 janvier 2023. Bien que retraité, il validait nos comptes bénévolement depuis une dizaine d'années et nous apportait ses précieux conseils. Saint Marcouf saura l'accueillir.



Nouveau balisage du port pour les chantiers



Les Tuniques Rouges d'un groupe logistique quittant l'Île en janvier 2023

RÉTROSPECTIVE 2022

Une année très active

2022 a été une année très dense, pour les travaux d'abord, en grande partie due à une météo particulièrement favorable et a permis de rattraper les deux années de pandémie et de confinement qui ont, en plus de la météo, n'avaient pas favorisé nos chantiers. D'autres événements ont également animé cette année et permis de progresser vers nos objectifs.

nous ont demandé si nous serions d'accord pour prendre en charge le nettoyage de l'Île du Large des cadavres d'oiseaux tués par un épisode de grippe aviaire, ce que nous avons accepté et réalisé avec l'équipe logistique.

Stage de formation « Maçonnerie patrimoniale en milieu marin »

Pour former ses propres encadrants de chantier, l'association a créé une session de formation sur les techniques de maçonnerie s'appliquant spécifiquement aux travaux de restauration patrimoniale en milieu marin. C'est une première pour ce type de chantier, non seulement pour l'association, mais en France.

Ce stage a été organisé avec le concours de la fédération « Rempart » qui fédère plusieurs centaines de chantiers bénévoles de restauration de monuments historiques et qui est un des « Amis de l'Île du Large » depuis une dizaine d'années. Il a réuni une dizaine de participants pour sa première session, venu également d'autres sites similaires à l'Île du Large. Pour information, la France compte près de cent-vingt îles identiques à l'Île du Large, par la taille et portant un monument historique.

À ce partenaire sont venus s'ajouter des entreprises spécialisées dans ce type de travaux pour apporter leur savoir-faire et évoquer leur expérience : L'entreprise Bodin, L'entreprise Marc et la société Saint Astier, spécialisée dans la fabrication de chaux

Participaient également : E. Grisel, architecte du Patrimoine et ingénieur, conseil de notre association, J-M. Perignon, Conservateur Général Honoraire des Monuments Historiques, membre très actif de l'association, ainsi que nos ingénieurs bénévoles J. Ducroq, P. Hamel, J-P. Vurpillot.

Les Journées Saint Marcouf à Carentan, Grandcamp et Saint Vaast la Hougue

Pour la première fois, l'association a proposé à ses adhérents 2022, d'embarquer sur la vedette « Belle de Carentan », depuis Grandcamp-Maisy, Carentan ou Saint Vaast la Hougue, pour une sortie en mer autour de l'Île du Large (encore interdite d'accès aux visiteurs...)

Facilitées par le très beau temps, ces trois sorties ont permis à plus de 150 personnes d'approcher l'Île du Large et d'écouter les commentaires des responsables de l'association qui les accompagnaient.

Chacune de ces journées s'est terminée par une conférence sur le projet de l'association pour l'avenir de l'Île du Large et un « Verre des Amis ».

Le Salon Nautique

Pour la première fois de son existence, l'AILSM a proposé à ses adhérents, notamment parisiens, de se réunir l'après-midi du 3 décembre, au stand d'un de nos partenaires « Normandie Maritime » ce qui a permis des échanges avec la cinquantaine d'adhérents qui sont venus sur place.

Les mécénats de compétences

Ils se sont développés pour la première fois cette année

Avec la société Bouygues TP, de mettre à disposition de l'association, gratuitement, des ingénieurs spécialistes des travaux portuaires, pour étudier un projet de reconstruction de la digue de protection du port et du rempart nord. Cette étude se poursuivra tout au long de ce premier semestre.

Avec le groupe Axa qui met à disposition de l'association un de ses cadres, pour une durée de trois ans, en assumant la rémunération et les charges salariales correspondantes. Ainsi l'association dispose, sans frais, d'un permanent de haut niveau pour l'aider à parfaire l'organisation opérationnelle de l'association.



Journées St Marcouf été 2022 stand Grandcamp

Les chantiers 2022

Comme depuis plus de 15 ans, l'AILSM a entrepris des travaux dits de « petites restaurations » et d'entretien sur l'Île du Large, selon un programmation annuelle convenue avec la Conservation Régionale des MH et l'Architecte des Bâtiments de France.

Le document ci-contre, établi par Edouard Grisel, architecte-conseil de l'association, liste les travaux effectués. Ce rapport est adressé à la Direction des Affaires Culturelles et sert également à élaborer la programmation de l'année suivante qui sera publiée dans la prochaine édition (mai-juin).

La météo très favorable a permis de réaliser une très grande partie des travaux programmés pour 2022.

La grippe aviaire

Quelques jours avant le début des chantiers (1^{er} août), les services de la Direction Départementale de la Protection des Population

Invalidation de l'arrêté préfectoral de biotope des îles Saint-Marcouf par la cour d'appel de Nantes



Eric Enquebecq

Administrateur, ancien magistrat honoraire

Pourtant, celle-ci fait l'objet dans son ensemble d'une mesure de classement au titre des Monuments Historiques justifiant des travaux réguliers d'entretien exécutés par notre association sous l'autorité de la DRAC.

Dès 2019, nous avons donc engagé un recours contre cet arrêté préfectoral devant la juridiction administrative pour plusieurs raisons :

- le fait qu'il institue une période d'accès sur l'Île trop courte pour permettre des travaux d'entretien et de restauration suffisants pour assurer la conservation de constructions intégralement classées Monument Historique et donc en compromet la sauvegarde,
- cet arrêté rend la seule île, en principe abordable de la zone maritime Manche est-

Mer du Nord et identifiée abri maritime, de facto inopérante pour le tourisme et le nautisme,

- cette décision préfectorale confère à l'Île du Large une valeur ornithologique qu'elle n'a pas, même si nous sommes particulièrement attentifs à en respecter la biodiversité.

Par une décision du 14 novembre 2022 la cour administrative d'appel de Nantes a fait droit à notre demande en annulant l'arrêté préfectoral contesté.

Sans avoir à se prononcer sur les autres motifs de contestation de l'arrêté, la cour a fondé sa décision d'annulation sur l'incompétence du préfet du département de la Manche pour prendre un tel arrêté, le site relevant du

domaine public maritime et donc de la compétence du préfet maritime Manche Est- Mer du Nord.

Par cette décision la cour d'appel a également reconnu notre intérêt à agir au regard de nos buts statutaires, ce qui implicitement équivaut à une reconnaissance de notre association et de son objet.

Après notre succès au pénal il y a quelques années devant le tribunal judiciaire de Cherbourg, c'est donc une deuxième victoire juridique que nous avons remportée.

Ces combats n'auraient pu être menés et couronnés de succès sans le soutien actif des Amis de l'Île du Large.

PERSPECTIVES 2023

Projet de mise en valeur de l'Île du Large

• Un statut de propriété et de gestion approprié

Les particularités maritimes (marées, météo, accostage, etc.), la nature des travaux, l'organisation des visites du public, rendent la gestion assurée par une association faisant largement appel au bénévolat et au mécénat, et s'appuyant sur collectivités territoriales riveraines, bien plus adaptée qu'une gestion publique.

L'avenir de l'Île du Large nécessite une adaptation de ses statuts de gestion et de propriété pour :

- permettre une gestion pragmatique et participative,
- préserver l'intérêt général et assurer une conservation active de ce patrimoine.

Le projet propose donc :

- Le rachat à l'Etat de l'Île du Large par les collectivités territoriales riveraines, confiant la gestion à l'AILSM selon une convention de gestion appropriée ;

ou

- l'acquisition de l'Île par l'association, avec, en arrière-plan, l'appui des collectivités territoriales, éventuellement en passant par une phase préliminaire d'une convention de gestion ou d'un bail emphytéotique de valorisation.

• Un argumentaire basé sur des études préparatoires

Ce projet s'appuie sur des études conduites et réalisées par des spécialistes, internes à l'association ou mandatés par elle, sur les sujets suivants :

- Les contenus et conditions de visites de l'Île.
- Les conditions de transport des visiteurs et d'accueil des plaisanciers.
- L'installation de corps morts pour faciliter et sécuriser le mouillage des bateaux de plaisance autour de l'Île.
- La programmation et l'organisation des travaux de restauration, d'entretien et d'aménagement, à partir d'un état des lieux.
- Une organisation dans le temps et dans l'espace combinant activités humaines et protection des oiseaux en période de reproduction, à partir d'une étude de la situation ornithologique et environnementale, assortie d'un comparatif des îles semblables du littoral français.
- L'organisation juridique et administrative de la cession, de la propriété, de la gestion du site et des financements.

Trois raisons majeures

• C'est un site remarquable et unique

- Il est intégralement classé Monument Historique pour son architecture de site défensif maritime et comme lieu d'histoire.

- C'est la seule île et abri maritime de toute la zone Manche Est Mer du Nord.

Ces qualités lui permettent de contribuer notablement à l'attractivité touristique et nautique de la Normandie et de sa zone littorale.

• L'ouverture au public est une condition sine qua non

- pour mobiliser des moyens sur une longue durée : bénévolat et financements aussi bien publics que privés ;

- cette ouverture, maîtrisée, constitue le meilleur moyen d'information et de sensibilisation du public à la défense de l'environnement et du patrimoine.

• L'urgence de certains travaux de restauration, rendus obligatoires par le Code du Patrimoine pour un monument historique intégralement classé, ainsi que l'entretien du site, rendent plus que nécessaire une adaptation du statut et de l'usage de ce site.

Aujourd'hui, l'Etat et les collectivités territoriales riveraines semblent conscientes de la nécessité de statuer sur l'avenir de l'Île du Large Saint Marcouf.

Il n'y a en fait que deux solutions :

- Fermer l'Île définitivement après un « minimum » de travaux, dits de cristallisation, pour stopper la dégradation, mais sans restaurer. C'est la proposition, inacceptable pour l'association, d'un inspecteur du ministère de l'Environnement.
- La mettre en valeur comme le propose l'association.

Cette situation est très représentative de l'évolution de la gestion de ce type de site et de monument vers une implication la plus directe des usagers et des intéressés. Sa protection, autant patrimoniale que naturelle, ne pourra pas se réaliser autrement.

Au-delà de l'Île du Large, c'est aussi l'aménagement du territoire littoral concerné, du Cotentin et du Calvados, qui est en jeu et qui fait de l'Île du Large un site très emblématique.

PUBLICATION DU PROJET

L'intégralité du projet et des études sera publiée sur le site de l'association très prochainement et donc consultable. Les Amis de l'Île du Large en seront spécialement informés.

Il sera également exposé lors de la réunion de l'assemblée générale (voir P. 6).



PROPOSITION DE MISE EN VALEUR DE L'ÎLE DU LARGE SAINT-MARCOUF



ÉTUDES - SUPPORT



PERSPECTIVES 2023

2023, Tout un programme !

Outre nos vingt ans, cette année plusieurs manifestations et actions sont prévues, en plus de nos habituels chantiers.

- Le « Dîner des Équipages », le 7 mai, à Saint Vaast la Hougue.
- L'Assemblée Générale annuelle, le 21 juillet, au Musée d'Utah Beach, à St Marie du Mont.
- Le 1^{er} août : départ de la première équipe de chantier bénévoles.

Dîner des équipages - 7 mai - Saint Vaast la Hougue

Le 7 mai, jour médian du pont du 8 mai, l'association propose de rassembler les équipages des bateaux des clubs nautiques de la baie de Seine, depuis le Havre jusqu'à Cherbourg, pour un dîner entre Amis de l'Île du Large, à Saint Vaast la Hougue.

Dans son projet de mise en valeur, l'association propose l'installation de neuf corps morts autour de l'île, dans le sud de l'île, près de la Fosse aux Canons, afin de faciliter et de sécuriser les mouillages des plaisanciers. Cette proposition a été étudiée avec la société CERES, spécialisée dans ce type de travaux. C'est une société amie de l'Île du Large et de notre association que nous avons mandatée à cet effet.

Ce dispositif, jusqu'ici rendu impossible par l'inaccessibilité de l'île, est une des propositions de mise en valeur de l'île comme site nautique, seule île praticable, en principe, de toute cette zone maritime. Bien entendu, ce projet suscitera des critiques, voire plus. Nous y sommes habitués et il en faudra bien plus pour ébranler notre détermination car, au fond, il n'y a pas de contre-arguments objectifs.

Il est donc primordial que les plaisanciers de cette zone démontrent leur intérêt et leur mobilisation. C'est aussi un des buts de ce dîner. Et, bien entendu, rien ne vous empêche d'aller admirer l'île avant d'arriver ou en repartant dans le respect des règles de navigation, cela va de soi.

En accord avec les autorités du port de Saint Vaast, deux pontons ont été réservés pour les bateaux dont les équipages se seront inscrits à ce dîner.

Toutes les précisions seront affichées sur le site de l'association fin février et tous les clubs nautiques recevront toutes les informations pour que chaque bateau et son équipage puissent s'inscrire dans le courant du mois de février.

Amis navigateurs, notez sur vos agendas : dimanche 7 mai, dîner à St Vaast la Hougue !

L'Assemblée Générale

Le Covid, les calendriers difficiles à arrêter, ont fait que, depuis trois ans, cette réunion ne s'est déroulée que par correspondance. C'est bien, les obligations légales ont été respectées, nos adhérents ont répondu en masse. Bravo et merci ! Mais, cela manque un peu de charme et limite forcément les échanges.

Bien entendu le projet de mise en valeur (voir P. 5) sera à l'ordre du jour.

Votre participation est donc espérée pour marquer aussi ce 20^e anniversaire de notre association. Cette assemblée générale se déroulera le 21 juillet dans le musée d'Utah Beach, en fin de journée et sera suivi d'un cocktail dînatoire dans ce même musée, qui se trouve... face à l'Île du Large.

Ce lieu, prestigieux, bien placée et confortable, quel que soit la météo, nous est très aimablement mis à disposition par le président de ce musée, Charles de Vallavielle que nous remercions chaleureusement.

Retenez la date : Assemblée Générale de l'AILSM le 21 juillet 2023, au musée d'Utah Beach, à Sainte Marie du Mont, à 18h30 et sera suivie d'un pot dînatoire. Un numéro « Spécial AG 2023 » sera publié avec tous les détails et la convocation.

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÎLE DU LARGE SAINT MARCOUF
DINER DES ÉQUIPAGES
des membres des clubs nautiques et navigateurs en Manche-est
DIMANCHE 7 MAI 2023
SAINT VAAST LA HOUGUE



Information et contact :
Christophe Brunet
christophe.brunet@saintmarcouf.com
06 81 66 83 57

Affichette « Dîner des Equipages »

Chantiers 2023, lancement des inscriptions, départ de la 1^{ère} équipe : le 1^{er} août



Christophe Lhardy

Christophe Lhardy est administrateur de l'association dont il est aussi le Secrétaire et l'informaticien. Il gère aussi le site internet et le compte Facebook de l'association.

2022 a été une année très dense, pour les travaux d'abord, en grande partie due à une météo particulièrement favorable et a permis de rattraper les deux années de pandémie et de confinement qui ont, en plus de la météo, n'avaient pas favorisé nos chantiers. D'autres événements ont également animé cette année et permis de progresser vers nos objectifs.

Participer à la 14^e saison de chantiers bénévoles sur l'Île du Large

Depuis 2009, l'action de préservation menée sur l'Île du Large repose sur des chantiers bénévoles, malgré les tempêtes, les contraintes administratives, les pandémies et épizooties. Cette année encore, nous relevons le défi pour notre 14^e campagne de chantiers bénévoles...

13 saisons de chantiers ont permis de construire petit à petit un modèle d'organisation, de logistique qui s'affine chaque année. Cela a permis d'inverser la dynamique de destruction de l'île et de sauver plusieurs éléments essentiels des fortifications et redonner un visage à ce lieu abandonné et malmené.

Une nouvelle contrainte est apparue depuis l'été dernier : nous avons réalisé l'essentiel des opérations « techniquement simples » sur l'île, mais nous souhaitons maintenir la place des chantiers de bénévoles dans notre mode d'action. Nous avons donc intégré cette dimension dans l'élaboration du programme de travaux, qui a démarré dès la fin octobre et est en cours de validation par la DRAC.

Le programme 2023 s'étend d'août à fin septembre. Le premier chantier est réservé aux adhérents et à l'équipe logistique, il est destiné à préparer la base logistique. Les 3 suivants sont organisés avec Rempart et ouverts au grand public et aux adhérents. Un chantier devrait associer des bénévoles et une entreprise fin août. Ensuite, en septembre, 2 (voire 3) chantiers sont planifiés avec la Mission Locale, et le lycée Laplace de Caen, pour lequel nous avons bloqué 2 semaines, afin de parer à un éventuel aléa météo.

L'organisation de la logistique des chantiers est désormais regroupée à Carentan, d'où partiront les équipes de bénévoles. Grâce au Sergeant Olson, le navire pneumatique acquis en 2022 et à une équipe de pilotes bien formés et de plus en plus expérimentés, nous disposons de la capacité de transport pour tout un groupe en un seul voyage.

Les conditions d'organisation et d'accueil resteront globalement identiques à celles des années précédentes : compte tenu des autorisations limitées qui nous sont imposées, ils ne débutent qu'en août, et s'achèvent en octobre... pour des raisons liées à la météo. Chaque chantier se déroule du lundi au samedi avec au maximum 15 participants, encadrement inclus.

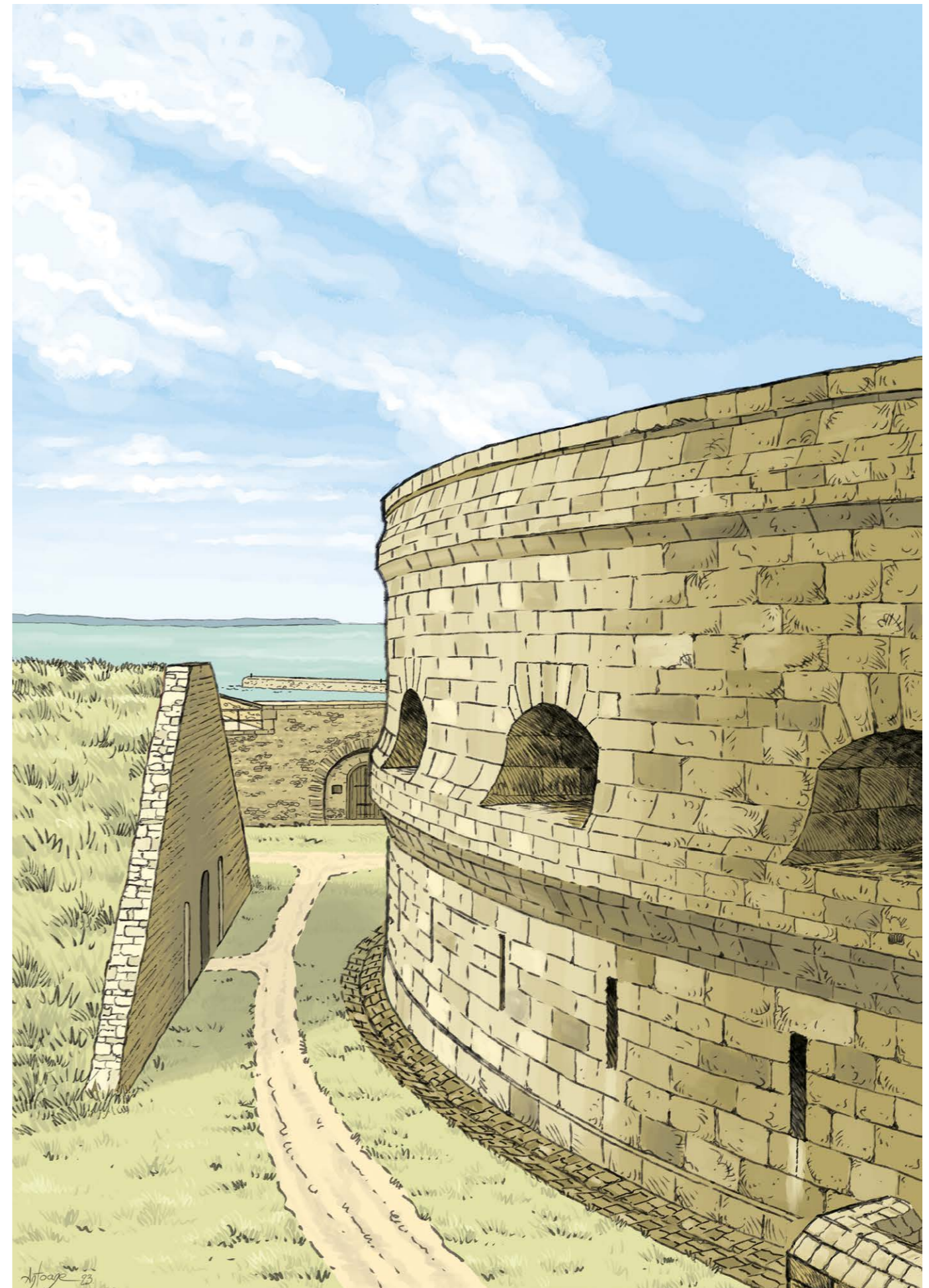
Nous avons maintenu le coût de participation à nos chantiers pour qu'il reste accessible, bien que l'ensemble des coûts liés à l'organisation d'un chantier soient à la hausse du fait de la crise économique. Il restera de 70 € pour les adhérents.

Malgré des progrès réguliers au fil des années, la vie quotidienne reste spartiate, avec un hébergement sous tente, des toilettes sèches, et des douches limitées à 7 litres, cela sélectionne assez naturellement les participants potentiels.

Participer à un chantier Saint-Marcouf en 2023, c'est toujours une aventure, essentiellement humaine, un temps hors du temps, dans un lieu unique, et un acte volontaire au service du patrimoine collectif.

Les inscriptions pour les adhérents de l'association, démarrent en février, à partir de fin avril, nous élargissons les inscriptions à tous les publics via le site Rempart.

Si vous souhaitez participer, consultez les modalités d'inscription sur le site internet à la rubrique : Soutenir le projet > participer à un chantier



HISTOIRES DE LA SAUVEGARDE DE L'ÎLE DU LARGE

Bien que l'avenir de l'île du Large ne soit pas encore réglé, à ce jour, il a paru utile, au-delà des vingt ans de notre association, de rappeler les initiatives qui ont précédé la création de l'association des Amis de l'île du Large et dont, de fait, elle hérite et qu'elle poursuit.

Le commandant NOËL (1896-1983), lanceur d'alerte et précurseur de la sauvegarde de l'île du Large



Edmond Thin

Edmond Thin est administrateur de l'association, en charge du pôle « Histoire ». Il a publié plusieurs ouvrages de références, sur les îles Saint Marcouf, et sur le patrimoine historique du Cotentin.

Cet été, près de deux cents descendants du commandant Noël, se sont réunis pour fêter le centième anniversaire de son mariage avec Marguerite de Lesquen. Edmond Thin a été chargé pour les Amis de l'île du Large Saint Marcouf de rappeler et saluer son action, la toute première, il y a plus de 50 ans...

Pour avoir collaboré avec lui, Edmond Thin a bien connu le Commandant Noël, étant responsable d'une mission, au sein de l'Institut National de Développement et d'Aménagement Rural, qui avait à élaborer un plan d'aménagement des deux cantons de Montebourg et de Sainte-Mère-Eglise, à partir de 1970. Ce qui lui a permis, au fil des ans, d'apprécier les qualités de l'homme et son volontarisme au service de l'intérêt collectif.

Le capitaine de frégate Michel Noël a laissé le souvenir d'un homme de caractère, fermement attaché aux traditions, à commencer par celles de la Royale, mais également fortement impliqué au service du développement de sa petite région de l'Est Cotentin. Fils d'un officier de marine qui a été maire de Saint-Marcouf, il entre à l'école navale en 1915. Il est commandant d'un croiseur quand éclate la Seconde Guerre mondiale. Il reçoit, en 1940, la mission

de veiller sur le dépôt de l'or de la Banque de France envoyé à la Martinique. Le commandant Noël se distingue ensuite en convoyant à travers l'Atlantique les navires américains transporteurs de troupes.

Quand il prend sa retraite, celui que tout le monde appelle désormais respectueusement le « commandant Noël » se met au service du monde rural et milite activement pour son développement. Dès 1969, il sensibilise les élus locaux à l'intérêt de se regrouper au sein d'une structure de concertation unissant tous les maires des communes des deux cantons de Montebourg et Sainte-Mère-Eglise, qu'il visite les uns après les autres, avec l'appui actif des deux conseillers généraux. Il est ensuite élu président du CIEL Comité intercantonal d'Études et de Liaisons des cantons de Montebourg et Sainte-Mère-Eglise.

Comme un bon nombre d'habitants de la côte, le commandant Noël connaissait bien les îles, s'y rendait régulièrement et s'est donc inquiété très vite de l'état d'abandon et du délabrement continu des ouvrages de l'île du Large, à commencer par le petit port, alors régulièrement fréquenté par les plaisanciers de la baie de Seine et même les plaisanciers britanniques, comme j'ai pu moi-même le constater, à plusieurs reprises, lors d'excursions estivales aux îles. Ce petit port, facilement accessible par beau temps, grâce aux deux perches facilitant son accès, et disposant alors d'une jetée et d'un môle, pouvait accueillir à flot jusqu'à trois yachts simultanément, qui venaient y passer une nuit ou deux, comme je l'ai moi-même souvent fait.

Le commandant Noël ne s'est pas contenté de présider et orienter les travaux du Comité intercantonal, il s'est lui-même fortement investi dans la mise en valeur de l'ensemble nautique et touristique « Sinope-Quinéville-Iles Saint-Marcouf ». Pour ces îles, comme il le rappelle lors de l'assemblée générale du CIEL le 24 octobre 1974, il a organisé une reconnaissance des lieux avec le concours des ad-

ministrations des Ponts et Chaussées, du directeur départemental du Tourisme et de la préfecture maritime. Enfin, le diagnostic économique établi pour le plan d'aménagement rural, souligne, parmi ses préconisations pour le développement du tourisme sur la côte est, la remise en valeur de l'île du Large et l'intérêt d'envisager des liaisons entre le port de Quinéville (havre de la Sinope) et les îles.

De 1 million de francs en 1976, l'estimation des travaux passe à 4 millions en 1980 par suite des fortes tempêtes hivernales. Le commandant Noël s'insurge alors à nouveau, devant la presse, de l'ampleur toujours croissante des dégâts : « **Il est honteux par principe de ne rien faire pour sauver l'île du Large, la seule qui soit intéressante pour la navigation, des yachts de toutes les régions et notamment anglais, viennent s'y abriter, or l'abandon des îles est devenu dangereux. Le môle du petit port qui protège des vents de norois est en partie détruit, de même que le débarcadère. Tous deux devraient être réparés d'urgence...** »

Poursuivant et multipliant les démarches, avec l'appui des conseillers généraux, auprès des administrations, du préfet et du conseil général, le commandant Noël rencontre également le préfet de région, ayant réussi à faire établir un projet chiffré concernant la restauration du petit port et la mise en place du balisage réglementaire du chenal. Le préfet de la Manche se rend lui-même sur l'île du Large, le 28 juillet, mais il ne promet rien à l'issue de sa visite.



Le commandant Noël dans le port de l'île du Large (années 1970)

Pour finir, les démarches menées depuis six ans, à l'initiative du commandant Noël et du conseiller général Louis Laisney, débouchent sur une promesse de l'État d'une subvention ministérielle de 10 % des travaux à réaliser. Toutefois, pour les responsables de la C.I.D.E.C. (nouvelle appellation du C.I.E.L.), il apparaît rapidement illusoire d'arriver à trouver les 90 % qui manquent du fait d'une aide aussi limitée de l'État. (1)

C'est pourquoi le commandant Noël apportera son soutien à la jeune association de sauvegarde qui est créée, cette même année, par Jean-Pierre Husson : l'association pour la protection et la sauvegarde des îles Saint-Marcouf.

(1) NDLR : A cette époque, l'île du Large n'était pas classée « Monument Historique » et ne pouvait donc recevoir de financement public à ce titre. Elle ne le sera, dans son intégralité, qu'en 2017, à l'initiative de l'association actuelle des Amis de l'île du Large Saint Marcouf, ce qui rend certains travaux de restauration éligibles aux financements de l'État et des collectivités territoriales.

Ainsi, la digue du port, protégeant aussi le rempart nord, élément indispensable à la conservation du site, doit être reconstruite.

La question de travaux de sauvegarde a été évoquée lors d'une réunion préfectorale avec le conseil général de la Manche en 1978, mais sans résultat (voir Les Echos de l'île du Large de Juin 2020 par JM Perignon)

plusieurs reprises le jour de l'expédition. Le transport a toujours été une aventure. Les sacs de 50 kg de ciment, l'eau et le sable provenant de la carrière de la Pernelle, conditionnés en sacs pour faciliter sa manutention, étaient chargés à bord du bateau. Le plus dur restait à faire : le déchargement et le transport sur l'île. Compte tenu de son tirant d'eau le « Jean Renet » prenait en effet son mouillage entre les îles. Par « plates » notre chargement était ensuite dirigé vers le port puis hissé sur le môle de débarquement qui existait heureusement encore à cette époque.

Les travaux proprement dits pouvaient ensuite commencer. Ils duraient quelques jours d'affilée. Nous logions dans des bateaux de croisière amarrés dans le port qui en ce temps offrait un abri malgré tout relatif ou sous la tente parmi les goélands. Il convient de souligner ici le rôle déterminant de Marcel Dubois qui par son ingéniosité et ses relations dans le milieu local de la pêche nous a permis de réaliser les premiers travaux. Notre matériel restait modeste (une grue à moteur, une bétonnière, une petite embarcation équipée d'un moteur hors bord pour assurer la sécurité) mais la force de nos bras

et notre enthousiasme venaient compenser la faiblesse de nos moyens face à l'ampleur des travaux!! Ceux-ci ont constitué pour l'essentiel à entretenir et réparer la digue protégeant le port après accord préalable de l'arrondissement mixte de Cherbourg de la Direction Départementale de l'Équipement. Cet agrément prévoyait aussi que nous pouvions abriter notre matériel à l'intérieur du fort.

A noter également qu'à cette époque une association de plongée « Under Water Diving Corps » bénéficiait également depuis 1972 d'une autorisation d'occupation temporaire d'une alvéole du fort.

Nos efforts ont été reconnus puisqu'en 1983 l'association a reçu le 1er prix national des chantiers de bénévoles organisé par la Caisse Nationale des Monuments Historiques. de la Culture ce prix nous a été remis par Jack Lang alors Ministre de la Culture, sous les lambris du ministère

En 1996, l'association était dissoute. Ses actifs financiers ont été remis à la station locale de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (S.N.S.M) et son matériel (bateau et sa remorque) au Cercle Nautique de la Hougue (C.N.H.).

20 ANS

«Tu me paieras quand tu pourras»



Hughes Dupuy

Hughes Dupuy est le fondateur de l'association des Amis de l'île du Large

L'histoire des « Amis de l'île du Large » commence en 2003, lorsque Hughes Dupuy, qui connaît l'île depuis son enfance, crée l'actuelle association. L'île lui doit cette initiative sur laquelle nous pouvons aujourd'hui nous appuyer pour proposer à l'État une vraie mise en valeur de l'île et ainsi, assurer sa sauvegarde.

Cette phrase a sauvé St Marcouf. C'est la réponse du chef d'entreprise Philippe Rigault, quand il est venu constater à l'été 2008 l'état calamiteux de la digue Nord de l'île : 60 m. de long, mais tellement détruite qu'à certains endroits, elle n'atteignait que 30 cm de large au lieu de 2.5 m. J'ai pu lui aligner les 20 000€ demandés l'été suivant. Pas cher, comparé aux devis des grosses entreprises. Mais la sienne est familiale : ses deux fils, un cousin chef de chantier, un apprenti et tous mettant une bonne dose de courage dans le café du matin. Chapeau l'équipe Rigault qui a vécu des moments « chauds ». Un exemple et ce n'est pas le pire : l'interdiction administrative de poser des corps morts devant l'île leur a valu un chavirage lors du transfert de sacs de chaux entre deux bateaux : hommes, matériaux et annexe drossés en 10 secondes sur les cailloux. Toute la chaux perdue. Chantier arrêté, à 12 km du port d'approvisionnement.

En 1992, aux Grandes Voiles de Brest, je présentais St Marcouf lors du concours «patrimoine maritime» organisé par le Chasse-Marée. Succès d'estime.

En 2003, avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, dont j'étais délégué pour la Manche, nous créons l'association, avec cahier des charges établi par Yves Huet, un très compétent voisin ingénieur chez Framatome. Les fonctionnaires de la DREAL (1), nous éconduisent poliment : l'accès est strictement «verboten» et le restera. Il ne nous reste qu'à animer des conférences depuis Quistrehem jusqu'à Cherbourg.

Le mammoth administratif ne bouge toujours pas, malgré l'aide active de l'historien cotentinois Edmond Thin, auteur en 2006 d'un excellent ouvrage sur l'histoire des îles, réédité en 2013, et malgré les brillantes initiatives du Cdt Tardiveau dans la lignée d'un autre marin : le Cdt Noël, qui s'était déjà heurté au niet administratif dans les années 1970.

Le refus sans appel de trois préfets successifs nous renvoie à notre tour au fond de la classe. Renée Barbot, notre adorable trésorière, malheureusement disparue, nous console en nous offrant du thé. Sur l'île, les pierres se fracassent en mer chaque hiver.

Nous décidons alors de nous saborder avec panache, en faisant allégeance au roi de Patagonie lors d'une cérémonie haute en couleurs et en Chablis, quand un vendredi soir de Septembre 2008, je reçois un appel du Jean Michel Germaine, nouvel ABF (Architecte des Bâtiments de France) de la Manche : «je viens de prendre mes fonctions et j'ai trouvé votre dossier sur cette île fortifiée ; je m'engage à vous aider à sauver ce site». Breton donc marin, érudit et compétent, on ne pouvait trouver mieux. Deux conditions pour lui : nous faire très discrets et lui laisser carte blanche pour discuter avec l'administration.

Une petite porte s'entrouvre : une AOT (Autorisation d'occupation temporaire) de deux semaines, mais retour à terre tous les soirs. c'était exténuant. En 2009, Denis de Kergerlay nous propose avec élégance de prendre sa place (château de Canisy) dans une émission «des Racines et des Ailes» consacrée à la Normandie ; retombées importantes, les premiers «grognaards» commencent à déblayer l'accès sous la houlette de Patoche (Patrice Berton), maçon le jour et titulaire de la chaire d'histoire militaire sur l'île le soir : Thierry Leteissier, bon marin venu des commandos de la marine par l'intermédiaire de JF Tardiveau, Benoit Tuvé, officier de gendarmerie maritime, le plus méticuleux d'entre nous, Stephan et Laurianne, deux baroudeurs performants et rigolards, Philippe Lebreton, grandcopain passionné, Jean Pierre Brix de St Vaast et sa très attendue paella de clôture des chantiers et Bertrand Sciboz, le célèbre chasseur d'épaves, qui nous sort de quelques situations difficiles. J'allais oublier Denis Leneveu «le Vagabond des mers», qui peut arriver en pleine nuit sous voile dans le port, s'invitant à dîner avec quelques homards qu'il vient de pêcher en chemin.



L'état critique de la digue nord en 2009



La digue nord restaurée en 2022

Les équipes reviennent d'année en année, y compris «nos Belges», Thierry Mommers et Bernard Fekete, s'y retrouvent sans eau douce, sans électricité, mais heureux. Ma nièce Hortense Cottin assure avec les moyens du bord la gestion du site internet. C'est un «pro», Christophe Lhardy, de Ravenoville, qui lui succède. La logistique s'étoffe sous la houlette avisée de Pierre et Pierrette Thomine. Edouard Grisel, un jeune architecte de la Manche, prend en charge la programmation des travaux. A terre, le maire de Carentan, M Landry puis son successeur M. Lhonneur, mettent un local à notre disposition. Notre priorité était de lancer un chantier école : c'est chose faite avec REMPART, les lycées techniques de Laplace (Caen) et Doucet (Cherbourg), les scouts, et de réinsertion, les élus locaux y étaient de plus en plus enthousiastes.

En 2015, Maud Fontenoy, ambassadrice patenée lors d'un concours national organisé par Stéphane Bern pour sauver le patrimoine, pose son pied fin et volontaire sur les digues ressuscitées. Cela nous vaut d'être retenus parmi 9 finalistes. Conséquence imprévue de cette soudaine notoriété : le Groupe-ment Ornithologique Normand, avec lequel les relations étaient sans nuages, fait assigner l'association en justice pour «destruction d'un site naturel». Le tribunal relaxera l'association.(2)

Obligé d'être moins présent en Normandie, je propose à Christian Dromard, de Bayeux, de prendre la suite. Bon connaisseur des subtilités administratives, il essaye avec un acharnement méritoire d'engager l'État propriétaire à modifier le statut de l'île pour assurer sa sauvegarde.

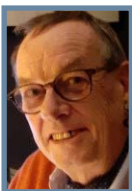
Merci à St Marcouf, qui en nous offrant ce caillou solitaire propice à la réalisation de nos rêves de vieux gosses, m'a permis de me faire des copains à vie dans une cour de récré époustouflante de beauté sauvage.

(1) NDLR : l'île, propriété du domaine privé de l'État, a été classée dans les années 1970, site naturel et pittoresque (code de l'Environnement) ce qui la plaçait sous la tutelle de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Littoral) et elle est aujourd'hui intégrée dans une zone Natura 2000.

Depuis son classement Monument Historique, en 2017, à la demande des Amis de l'île du Large, elle relève également et, en principe prioritairement, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et ses travaux deviennent éligibles aux financements publics.

(2) NDLR : voir en P. 11- Les Echos de l'île du Large de décembre 2019.

1980 : une initiative pionnière : la première association



Jean-Pierre Husson

Jean Pierre Husson a été le fondateur et président de la première association de sauvegarde de l'île du Large St Marcouf

- Dans les années 1974, 1975, le commandant Noël, président du Comité Intercantonal d'Études et de Liaison (C.I.E.L.), alertait les autorités administratives et les élus sur l'urgence à entreprendre des travaux principalement sur la digue protégeant le port, sur le débarcadère ainsi que la mise en place de balises dans le chenal d'accès.

- En 1979 un rapport justificatif en vue du classement au titre des sites m'avait été confié par l'inspecteur régional des sites de Basse Normandie

au nom du Ministère de l'environnement et du cadre de vie. L'aspect historique de cette étude a été réalisé grâce à des recherches menées aux archives du Génie à Vincennes.

- le 17/11/ 1980 « l'association pour la protection et la sauvegarde de îles St Marcouf et du littoral de la cote Est du Cotentin » a été créée.

Des chantiers de restauration ont été réalisés en pendant 6ans (1981-1986) grâce notamment aux membres des clubs nautiques de la côte Est du

Cotentin et plus spécialement du Cercle Nautique de la Hougue. Les pêcheurs de St Vaast ont également participé à cet effort de restauration. Tout particulièrement le « Jean Renet », chalutier de St Vaast, a permis à titre gracieux de transporter les volontaires, le matériel et les matériaux nécessaires aux travaux, ainsi que le bateau des « Phares et Balises ».

Comme c'est le cas encore aujourd'hui la logistique a toujours été un défi. Outre les conditions météorologiques qui nous ont contraints de repousser à

NOS NOUVEAUX PARTENAIRES

Il s'en est fallu de peu que l'île du Large Saint Marcouf ne soit considérée que comme un tas de cailloux, à l'usage exclusif des cormorans et des goélands.

Heureusement, à l'initiative de l'association des Amis de l'île du Large Saint Marcouf, et avec la concours diligent de la Conservation Régionale des Monuments Historiques, l'île a été intégralement classée « Monument Historique », par décret ministériel, en janvier 2017.

Dire qu'elle est désormais sauvée reste encore un peu prématuré, mais, au moins, ses valeurs historiques et architecturales lui sont reconnues et imposent, très légalement, sa protection et sa sauvegarde.

Ainsi, l'association AILSM s'est rapprochée de l'association Vauban et de l'association des Amis de French Lines, avec lesquelles elle a conclu un partenariat croisé, pour,

à la fois, pouvoir disposer d'un réseau de compétences scientifiques de haut niveau et raviver la notoriété de « notre » île que 40 ans d'inaccessibilité ont bien entamée, y compris dans les milieux du patrimoine tant historique que maritime.

Pour l'association Vauban, la grande tour de l'île du Large témoigne de la conception des ouvrages défensifs du marquis de Montalembert qui, un siècle après Vauban, révolutionna les principes de ce type d'ouvrages. De plus, l'île s'insère dans la stratégie de fortification côtière du nord Cotentin des Premier et Second Empires.

Pour l'association des Amis de French Lines, Saint Marcouf fait partie intégrante du patrimoine maritime normand.

Ce sont donc ces deux nouveaux amis de l'île du Large Saint Marcouf que nous sommes très heureux d'accueillir et de présenter ici.

Association Vauban



Alain Monferrand

Alain Monferrand est le président et l'initiateur de l'association Vauban.



Notre Association a été créée en 1981 à l'initiative de **Serge Antoine** (†), conseiller maître à la Cour des comptes e.r., **Michel Parent** (†), inspecteur général des Monuments Historiques (er) et ancien Président du Patrimoine mondial et **Alain Monferrand**, actuel président de l'association.

L'association regroupe ceux qui souhaitent promouvoir la connaissance de l'œuvre de Vauban et celle du patrimoine fortifié constitué dans les temps modernes jusqu'aux ouvrages contemporains.

Amateurs éclairés et professionnels d'origines diverses, militaires, ingénieurs et architectes, universitaires, historiens, conservateurs et administrateurs, responsables du tourisme, animateurs et représentants des collectivités territoriales et diverses autres associations de sauvegarde, propriétaires de fortifications sont ainsi réunis par leur intérêt commun pour ce patrimoine architectural particulier, d'une importance historique considérable, particulièrement bien inséré dans le paysage et esthétiquement très accordé à l'esprit de notre temps.

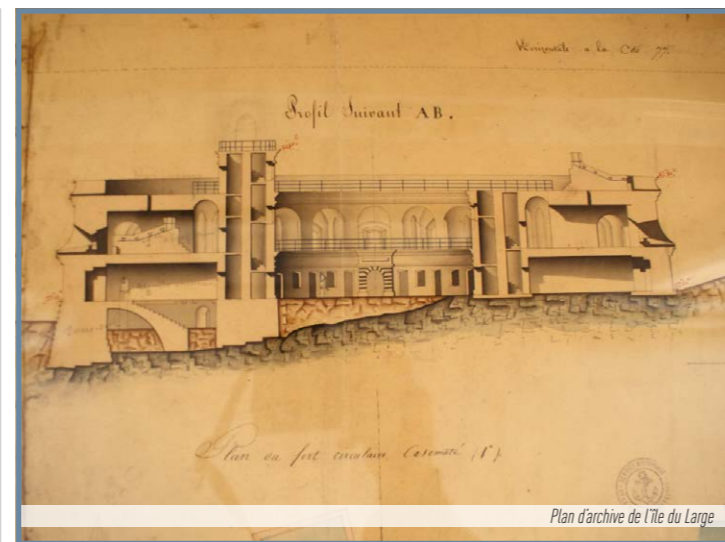
L'association s'est donnée pour but de promouvoir toutes les actions en faveur de l'œuvre de Vauban, en contribuant notamment à sa meilleure connaissance, en veillant à sa conservation et à sa mise en valeur.

Elle a pour vocation plus générale la connaissance de l'art des fortifications et la protection de celles-ci. À ce titre, elle s'intéresse à la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine fortifié du XVI^e à nos jours.

Il faut aussi évoquer les liens originels particuliers entre l'Association et le musée des Plans-reliefs qui réunit aux Invalides la remarquable collection, créée par Louis XIV et Louvois, des maquettes des ouvrages conçus par Vauban et ses successeurs et qui servent à mieux connaître les moyens de la défense du territoire et à en apprendre l'usage. Ces liens se concrétisent par une étroite collaboration, l'organisation de visites-conférences du musée sous l'égide de l'Association et par la promotion de cette extraordinaire collection unique au monde.

Les actions de l'Association Vauban

- L'association, cofondatrice du Réseau des Sites Majeurs de Vauban (RSMV) a activement contribué à la préparation du dossier et aux démarches ayant abouti en 2008 au classement au patrimoine mondial de l'Humanité (UNESCO) de 12 sites français fortifiés par Vauban. Seule association membre du Conseil d'Administration du RSMV, l'association apporte son expertise aux collectivités locales françaises ou étrangères qui la sollicitent pour des dossiers de classement UNESCO, pour des projets de restauration et de mise en valeur de leurs fortifications.



Plan d'archive de l'île du Large

- Pour la dimension patrimoniale et historique de projets immobiliers ou d'aménagement, l'association propose ses services et son expertise afin de valoriser les projets situés dans ou à proximité de fortifications (exemples récents : Forts d'Issy les Moulineaux, d'Aubervilliers ou fort de l'Est en région parisienne, base de sous-marins Martha à Marseille, ...). L'association propose aux promoteurs immobiliers la rédaction de documents sur ce patrimoine et son histoire, accompagné de son iconographie, sous une forme choisie par le maître d'ouvrage appropriée à ses objectifs. Cet ouvrage est destiné aux acquéreurs et aux occupants afin de leur apporter la connaissance de l'Histoire et de l'architecture des lieux si particuliers où ils sont appelés à vivre et/ou travailler.
- Sur le plan scientifique, l'association organise périodiquement, seule ou en partenariat, des colloques, notamment sur les grands ingénieurs militaires

L'AILSM participera au congrès de l'association Vauban se tiendra en 2023 à Cherbourg, du 7 au 11 juin et prévoit la visite de plusieurs sites dont le tour (sans débarquer hélas) de l'île du Large Saint Marcouf.

L'association des Amis de French Lines



Thierry Delarue

Thierry Delarue est président de l'association des Amis de French Lines



Le patrimoine issu des grandes compagnies maritimes françaises publiques (Compagnie Générale Transatlantique, Compagnie des Messageries Maritimes, Société Nationale Corse Méditerranée, Compagnie Générale Maritime) mais aussi privées (Chargeurs Réunis, Delmas Vieljeux et bien d'autres) a été conservé et mis en valeur pendant 23 ans par l'association French Lines, créée à cet effet en 1995, avec l'accord de l'Etat, avant la privatisation de la Compagnie Générale maritime (CGM). En 1996, la CGM fut acquise par la CMA, le nouveau groupe prenant le nom de CMA-CGM.

Afin d'assurer sa sécurité juridique, sa conservation et sa valorisation dans un cadre public et pérenne, ce patrimoine exceptionnel fut transféré le 31 mars 2018 au nouvel établissement public de coopération culturelle (EPCC) French Lines & Compagnies, constitué par la Ville du Havre et la Région Normandie.

Parallèlement à ce transfert et dans la continuité de French Lines dissoute en 2018, l'association Les Amis de French Lines (www.lesamisdefrenchlines.fr) est fondée le 2 août 2017 avec le projet national ambitieux de contribuer par son action à la valorisation du patrimoine maritime et portuaire français en réunissant et mobilisant les entreprises et les personnes physiques de toutes origines professionnelles et géographiques. La plupart des membres de l'ex association French Lines lui ont alors renouvelé leur confiance.

L'association, dont le siège est situé au Havre, est représentée par son président au conseil d'administration de l'EPCC French Lines & Compagnies, en qualité de membre de plein droit. Ses membres sont répartis sur le territoire national, mais aussi pour quelques-uns hors de France métropolitaine.

Outre les liens historiques de l'association avec French Lines & Compagnies qui se sont traduits par une convention cadre de partenariat, l'association souhaite développer des liens avec les autres établissements et associations maritimes françaises à chaque fois que des projets communs peuvent être identifiés et mis en œuvre.

Les objectifs de l'association « Les Amis de French Lines » sont multiples :

- Concourir activement à la valorisation du patrimoine maritime et portuaire français
- Réaliser tous types d'activités en lien avec cet objectif,
- Agir auprès des pouvoirs publics nationaux et territoriaux afin de veiller notamment à la bonne fin des missions dévolues à l'EPCC French Lines & Compagnies,
- Participer à la préservation de la mémoire orale grâce notamment à la diversité des témoignages des membres de l'association,
- Participer à l'identification, à la collecte et au financement d'objets et documents pour enrichir les collections de French Lines & Compagnies,

- Etablir la notoriété de l'association et développer une vie associative attrayante et fédératrice
- Susciter des adhésions auprès d'un public élargi sans distinction d'origine de compagnies ou de métiers
- Assurer la présence de l'association dans les régions de résidence des adhérents
- Publier des témoignages et des documents privés inédits (partage de ressources)
- Participer à la préservation du devoir de mémoire maritime

Une politique active de mécénat est ainsi développée ; elle déjà permis l'acquisition et la restauration de nombreux objets destinés à l'enrichissement des collections (orfèvrerie, tableaux, maquettes, affiches, documents historiques), la participation à la restauration de la passerelle d'embarquement du Normandie, mais aussi la numérisation des revues des compagnies maritimes françaises que l'on peut désormais consulter en ligne sur le site internet des Archives du monde du travail sur le site https://recherche-anmt.culture.gouv.fr/archive/fonds/FANMT_BIB_FL/

Un bulletin électronique « Pier 88 - French Lines » est diffusé régulièrement (abonnement en ligne sur le site internet de l'association : www.lesamisdefrenchlines.fr). Un recueil des articles parus de 2019 à 2021 avec de nombreuses photos a été publié début 2022 et peut également être obtenu en ligne (cliquer sur : [commande](#)).

L'association organise également pour ses membres des événements variés tels le dîner « A bord du Normandie » à l'Ecole Hôtelière de Paris en 2019, la visite en commun de l'exposition « L'art déco, un art de vivre, le paquebot Ile de France » au musée des années trente (2019-2020) ou le voyage « Cap sur St Nazaire » en juin 2022.

Récemment une magnifique maquette au 1/100ème du paquebot Normandie issue d'un don privé a été mise en dépôt au Musée maritime et portuaire du Havre ou elle sera visible du public. La construction d'une maquette au 1/85^e du paquebot L'Atlantique de la Compagnie de navigation Sud Atlantique a également été confiée au Club de modélisme naval de Haute Normandie.

Toutes ces activités ont pour but de rassembler tous les passionnés du maritime qui le souhaitent autour du projet commun de valorisation du très riche patrimoine de la marine marchande française et d'ouvrir l'association à des coopérations diversifiées avec tous ses partenaires.

Les Amis de French Lines sont ainsi très heureux et honorés des liens noués avec l'association de l'île du Large Saint Marcouf et nous saluons tous ses membres.



Hélas, la Normandie ne viendra plus accoster dans le port de l'île du Large, mais cette très belle maquette au 1/100^e fait rêver. -NDLR

Association des amis de l'île du Large Saint Marcouf

Adhésions & Dons

Au-delà de l'aspect financier, les adhésions fondent la crédibilité de l'association et de ses objectifs auprès de ses interlocuteurs, et sa représentativité.

- Tarif individuel : 20 €
- Tarif couple : 30 €
- Tarif familles : couple 30 € + 10 € par enfant mineur, parent seul 20 € + 10 € par enfant mineur

Adhésions en ligne et paiement par carte bancaire

La gestion des adhésions et des dons en ligne de l'association des Amis de l'île du Large Saint Marcouf est traitée avec la plateforme Assoconnect. Elle gère les paiements, l'édition d'une carte d'adhérent.

Pour adhérer en ligne rendez-vous sur le site :

<http://www.ilesaintmarcouf.com/soutenir-le-projet/adhesions-et-dons>

Adhésions par voie postale (chèque bancaire)

Si vous ne souhaitez pas adhérer par internet, vous pouvez utiliser le bulletin « adhésion ou renouvellement » avec votre chèque de cotisation joint à ce journal et nous le renvoyer avec l'enveloppe « T » également jointe avec ce journal sans l'affranchir. Pour les adhésions familiales, indiquez les noms et prénoms de tous les membres adhérents. Pensez à renseigner votre adresse courriel, qui constitue un moyen très efficace (et gratuit !) pour vous informer de la vie de l'association.

Vous pouvez aussi télécharger le bon d'adhésion depuis votre ordinateur :

www.ilesaintmarcouf.com/wp-content/uploads/2022/11/2022-11-01-Adhesion-formulaire-2023.pdf

Défiscalisation

L'association étant reconnue d'intérêt général, les dons, **hors cotisation**, sont défiscalisables à hauteur de 66 % dans la limite des plafonds fixés par l'administration fiscale. Un reçu constituant le justificatif fiscal de votre don vous sera adressé.

Pour les entreprises

Les dons versés à l'association peuvent venir en soustraction de l'impôt sur les sociétés lors de l'année du versement, au titre de la préservation du patrimoine historique.

Le taux de réduction, est de 60% du montant du don, jusqu'à 2 millions € et de 40% au-delà. (Code Général des Impôts (art 238 bis).

Outre les dons financiers, les entreprises peuvent effectuer leur don en nature (fourniture de matériaux, outillage, etc.) ou en compétences, en apportant des biens ou des services à l'association, dans le cadre d'une convention spécifique.

Les dons d'entreprise peuvent faire l'objet d'une convention de mécénat spécifique.

Contact

- Par e-mail : contact@saintmarcouf.com et/ou tresorier@saintmarcouf.com
- Par courrier : AILSM - BP 201 - 50500 CARENTAN LES MARAIS
- Par téléphone : 06 81 66 83 57

Les Echos de l'Île du Large

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÎLE DU LARGE SAINT-MARCOUF

Association régie selon la loi de 1901 - J.O. du 13 décembre 2013 - Reconnue d'intérêt général
N° de Siret : 503 864 282 00028

Siège social : **Mairie de Carentan - BP 20**
50500 CARENTAN LES MARAIS

www.ilesaintmarcouf.com /  [ilesaintmarcouf](https://www.facebook.com/ilesaintmarcouf)

Responsable de la publication : Christian Dromard



Douve et digue sud

